

OFFRE D'EMPLOI

Technicien (cienne) aux travaux et à l'inspection des cours d'eau- par intérim

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville est située en Montérégie et compte une population de plus de 37 000 personnes résidant sur le territoire de huit (8) municipalités. La MRC de Rouville, qui est responsable de plusieurs dossiers régionaux, dont l'aménagement du territoire, la gestion des cours d'eau et la gestion des matières résiduelles, est à la recherche d'une personne dynamique pour occuper la fonction par intérim de technicien aux travaux et à l'inspection des cours d'eau.

Fonctions et responsabilités :

Sous la supervision du directeur de l'aménagement, le (la) technicien(ne) exerce, notamment, les fonctions et tâches suivantes :

- Procéder à l'inspection des cours d'eau par des visites sur le terrain afin de cibler les interventions appropriées, faire le suivi et la priorisation des demandes d'intervention en cours d'eau reçues ;
- Assurer la réalisation de toutes les étapes nécessaires à la réalisation des travaux incluant la planification budgétaire, la rédaction des documents d'appel d'offres et des demandes de certificat d'autorisation, les rencontres avec les propriétaires, etc. ;
- Coordonner et surveiller les travaux de terrain et veiller à la conformité des travaux ainsi qu'au respect des normes applicables;
- Participer à l'élaboration de solutions visant à réduire les problèmes liés à l'érosion, à la sédimentation et à la dégradation des cours d'eau;
- Recevoir et analyser diverses demandes de permis d'intervention, émettre les permis au besoin et émettre des constats d'infraction, le cas échéant, à la réglementation régionale ;
- Intervenir, au besoin, pour l'enlèvement d'obstructions dans les cours d'eau ;
- Accomplir toute autre tâche de même nature ou d'ordre général demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions

Exigences et qualifications:

- Diplôme d'études collégiales dans un domaine lié au génie civil, à la gestion des eaux, ou toute autre formation connexe.
- Avoir un à trois ans d'expérience pertinente.
- Une expérience en gestion de projets et des méthodes d'intervention en cours d'eau sera considérée comme un atout.
- Connaissance des techniques d'aménagement et d'entretien des cours d'eau.
- Faire preuve d'un bon sens de l'organisation et des priorités, d'une aptitude pour la résolution de problème, d'une grande autonomie et avoir le sens de l'initiative.
- Faire preuve d'une bonne capacité de communication et de médiation.
- Faire preuve de flexibilité et de tolérance à travailler sous diverses conditions terrain.
- Avoir suivi le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction est un atout.
- Maîtriser l'utilisation des logiciels bureautiques de la suite Office;
- Avoir un permis de conduire valide.

Conditions de travail : La rémunération offerte sera établie en fonction des qualifications des candidats. Il s'agit d'un poste par intérim pour un remplacement à durée indéterminée dont le lieu de travail est situé à Marieville, mais impliquant plusieurs déplacements sur le territoire. La semaine de travail est de 35 heures. Le début de l'emploi est prévu le **plus rapidement possible**.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 13 avril à midi** à l'adresse suivante : MRC de Rouville, 500, rue Desjardins, bureau 100, Marieville (Québec), J3M 1E1, par courriel : amdion@mrcrouville.qc.ca ou par télécopieur : (450) 460-7169, en indiquant la mention :

« Emploi de technicien aux travaux et à l'inspection des cours d'eau »

Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Aucun accusé de réception ne sera transmis et nous communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.